



JO 2024 : Demathieu Bard décroche le contrat global de performance pour le Pôle sportif inclusif



A.P. | le 14/06/2021 | [JO 2024](#), [Demathieu Bard](#), [Seine-Saint-Denis](#)



Ma newsletter personnalisée



Au terme du processus d'appel d'offres, le marché global de performance pour la construction, l'exploitation et la maintenance du futur Pôle de Référence Inclusif Sportif Métropolitain (Prisme) a été attribué ce lundi au groupement d'entreprises mené par Demathieu Bard. Installé sur le stade de la Motte à Bobigny, le Prisme verra le jour en 2024 et constituera le principal héritage paralympique des Jeux de Paris.

Après délibérations d'un jury composé d'élus de la [Seine-Saint-Denis](#) et de Bobigny, de représentants de la Délégation interministérielle aux Jeux olympiques et paralympiques (DIJOP) et du Comité paralympique et sportif français, ainsi que d'architectes (*voir encadré*), le groupement mené par Demathieu Bard (1) s'est vu attribuer le marché global de performance pour la construction, l'exploitation et la maintenance du futur Pôle de référence inclusif sportif métropolitain (Prisme).

Cet équipement dédié à la pratique universelle du sport, sera unique en Europe, tant par sa taille – 13 100 m² dont 8 200 m² de surface utile – que par la prise en compte de l'ensemble des handicaps. Il réunira à la fois les pratiques de loisirs et de haut niveau, mais aussi un pôle de recherche intégré, et pourra accueillir simultanément jusqu'à 2 000 usagers.

Le Prisme offrira 13 100 m² dont 8 200m² de surface utile à la pratique du handisport - © Groupement Demathieu Bard



Le Prisme offrira 13 100 m² dont 8 200m² de surface utile à la pratique du handisport

Pôle de référence en matière d'équipements sportifs inclusifs, il constituera un élément important de l'héritage paralympique des Jeux 2024, dont le rayonnement sera à la fois local, national et international.

Une mise en service prévue en mai 2024

Après une phase de conception, d'études et d'obtention du permis de construire, **les travaux débuteront au second semestre 2022 et s'achèveront au premier semestre 2024, pour une mise en service en mai 2024.**

Une clause d'insertion permettra de consacrer **10 % des heures travaillées à des publics en insertion professionnelle de la Seine-Saint-Denis et de promouvoir l'accès des PME-TPE du territoire à la commande publique, avec un objectif de 25% du montant global des marchés**, comme le prévoient les engagements pris avec la Solidéo.

Cet équipement sera **financé à hauteur de 49 millions d'euros par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et le Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental (FS2i) d'Ile-de-France**, avec la participation de la Solidéo et de la Ville de Bobigny.

(1) *Gulizzi Architectes, Agence Roméo Architecture, CET Ingénierie, Le Sommer Environnement, Burgeap, D&H, Peutz & Associés, MBACity, IDEX Energies et Demathieu Bard Maintenance*

Le jury

- **Stéphane Troussel**, *Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis*
- **Magalie Thibault**, *Vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes*
- **Mathieu Hanotin**, *Conseiller départemental délégué au sport et à l'organisation des grands événements*
- **Abdel Sadi**, *Vice-président du Conseil départemental et conseiller du canton de Bobigny*
- **Bélaïde Bedreddine**, *Vice-président du Conseil départemental en charge de l'écologie urbaine*
- **Nadège Abomangoli**, *Vice-Présidente du Conseil départemental chargée de la politique de l'habitat et de la sécurité*
- **Pascale Labbé**, *Conseillère départementale du canton de Bobigny*
- **Zainaba Saïd-Anzum**, *Conseillère départementale*
- **Jean-Michel Bluteau**, *Conseiller départemental*
- **Gérard Prudhomme**, *Conseiller départemental*
- **Florence Laroche**, *Conseillère départementale*
- **Frédérique Denis**, *Conseillère départementale*
- **Katia Coppi**, *Conseillère départementales*
- **Marie-Louise Magrino**, *Conseillère départementales*
- **Jean Minier**, *Directeur des sports de Mme. Marie-Amélie LE FUR, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français*
- **Thibault Deloye**, *Adjoint au Délégué Interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques*
- **Isabelle Biro**, *Architecte*
- **Gaëtan Engasser**, *Architecte*
- **Laurent Gobert**, *Architecte*
- **Julien Fortier-Durand**, *Architecte*
- **Marc Lehmann**, *Architecte*
- **Karima Mahi**, *Architecte*